

Bilan de compétences

Charte éthique et déontologique



Copass Conseil

Le présent document établit les principes éthiques et déontologiques appliqués par COPASS Conseil dans le cadre de ses activités de formation et de bilan de compétences. Cette charte garantit le respect des valeurs fondamentales en matière de professionnalisme, d'intégrité et de confidentialité référencées dans l'article L.6313 du Code du Travail

Respect des Personnes

- Accueillir chaque bénéficiaire avec bienveillance et sans discrimination, en garantissant l'égalité d'accès aux prestations.
- Respecter la dignité, la singularité et le libre arbitre de chaque personne accompagnée.
- Adapter nos pratiques aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Confidentialité et Protection des Données

- Garantir la confidentialité des échanges et des informations partagées par les bénéficiaires.
- Assurer une gestion sécurisée des données personnelles, conformément au RGPD.
- Ne transmettre aucune information à des tiers sans le consentement écrit du bénéficiaire.

Impartialité et Indépendance

- Assurer une posture neutre et objective lors des accompagnements et des formations.
- S'abstenir de tout conflit d'intérêts pouvant compromettre l'objectivité du bilan de compétences ou des formations dispensées.
- Refuser toute pression extérieure qui pourrait influencer l'accompagnement des bénéficiaires.

CONTACTEZ-NOUS



06.66.96.83.95
06.07.82.43.97



copassconseil@gmail.com



<https://copassconseil.com/>



Professionalisme et Qualité des Prestations

Dans le cadre de notre engagement dans une démarche qualité conforme au Référentiel National Qualité (Qualiopi), nous nous engageons à respecter les principes suivants :

- Le consentement libre et éclairé du bénéficiaire est une condition préalable à toute démarche de bilan de compétences.
- Le secret professionnel est rigoureusement respecté tout au long de l'accompagnement.
- Les investigations menées sont strictement limitées aux finalités du bilan de compétences, sans dépassement de cadre.
- Seules des méthodes éprouvées et des techniques fiables sont utilisées, mises en œuvre par des professionnels dûment formés et qualifiés.
- Des moyens adaptés sont mis à disposition pour garantir la qualité de l'accompagnement, dans un environnement confidentiel propice à des échanges discrets et sécurisés.

CONTACTEZ-NOUS



06.66.96.83.95
06.07.82.43.97



copassconseil@gmail.com



<https://copassconseil.com/>



Demarche qualité

- Mobiliser des professionnels qualifiés et en formation continue afin de garantir un accompagnement de qualité.
- Utiliser des outils et des méthodes validés et adaptés aux besoins des bénéficiaires.
- Évaluer régulièrement nos pratiques et recueillir les retours des bénéficiaires pour une amélioration continue de nos services.

Transparence et Engagement Contractuel

- Fournir une information claire et complète sur les prestations proposées, leurs objectifs et leurs modalités.
- Définir les engagements réciproques dans un cadre contractuel précis et détaillé.
- Respecter les obligations légales et réglementaires en vigueur.

Éthique et Responsabilité Sociétale

- Adopter une démarche respectueuse de l'environnement et encourager les pratiques écoresponsables.
- Contribuer à l'insertion professionnelle et à l'évolution des compétences des individus.
- Favoriser une dynamique d'apprentissage inclusive et accessible à tous.

Document actualisé le 08/07/2025

CONTACTEZ-NOUS



06.66.96.83.95
06.07.82.43.97



copassconseil@gmail.com



<https://copassconseil.com/>